

L'Orphéon fête ses 175 ans !

L'association célèbre sa 175^e rentrée. Une exposition photos retraçant les 20 dernières années est en projet.

« Le bien par le beau » telle est la devise de l'Orphéon qui fête en septembre de cette année la 175^e rentrée de l'association ! « C'est une des plus vieilles associations de Bayeux », constate fièrement le président, Alain Lange, qui poursuit : « On aurait fêté ça différemment, mais avec la crise sanitaire on ne sait pas combien de choristes vont s'inscrire cette année ».

La rentrée

« Dès 15 ans, on peut venir chanter à l'Orphéon à partir du moment où on en éprouve l'envie et du plaisir. Notre répertoire est diversifié, il ne faut pas de connaissance en solfège pour chanter ». Les deux chœurs seront dirigés par la talentueuse Corinne Picoulo, chef de chœur depuis 10 ans de l'orphéon.

L'anniversaire

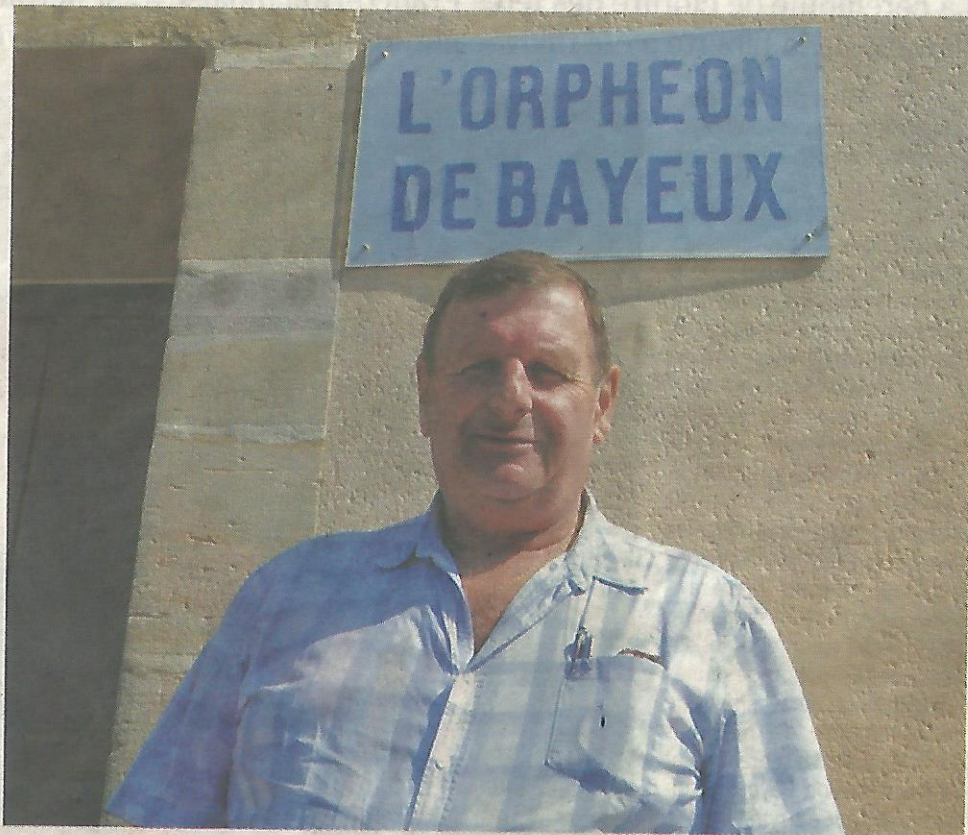
« Pour fêter les 175 ans de notre association, nous souhaitons faire une exposition photos de tous les événements que l'on a organisés sur les 20 dernières années ! Cette exposition sera visible probablement à la mi-novembre de cette année ».

Les activités de l'association

Trois concerts de Noël auront lieu cette année, les 10-11 et 12 décembre. Les lieux restent à définir. Les activités restent les mêmes : les deux chœurs, c'est-à-dire l'ensemble vocal classique et le petit chœur. L'association continue à dispenser des cours de guitare avec Benoît Hetman et un cours de chant pour les adhérents qui le souhaitent. À ce sujet, le président de l'Orphéon lance un appel, car l'Orphéon manque de ténors : « Pour l'équilibre des chœurs, il nous faut recruter plus d'hommes et notamment des ténors qui seront les bienvenus chez nous à l'Orphéon ! ».

Projets

Un projet tient particulièrement à cœur au président Alain Lange pour 2022-2023. « Avec la chorale de Lübbecke, l'Orphéon proposera d'interpréter avec cette chorale, le Requiem de Fauré, confie plein d'espoir Alain Lange, les concerts de fin de saison auront lieu, eux, fin avril-début mai 2022. Nous espérons retrouver notre taverne place de Gaulle lors des prochaines médiévales. Ne pas oublier que le pass sanitaire sera bien sûr obligatoire pour les cours (ou le test PCR) mais la loi autorise les choristes à chanter sans masque ».



Alain Lange, président de l'Orphéon de Bayeux.